



SOMMAIRE

	Pages
<i>Point 1 de l'ordre du jour provisoire:</i>	
<i>Ouverture de la session par le chef de la délégation vénézuélienne</i>	1
<i>Point 2 de l'ordre du jour provisoire:</i>	
<i>Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation</i>	1
<i>Allocution de M. Carlos Sosa Rodríguez, président provisoire, chef de la délégation vénézuélienne</i>	1
<i>Déclaration du Secrétaire général</i>	1
<i>Point 3 de l'ordre du jour provisoire:</i>	
<i>Pouvoirs des représentants à la dix-neuvième session de l'Assemblée générale:</i>	
<i>a) Constitution de la Commission de vérification des pouvoirs</i>	2
<i>Point 4 de l'ordre du jour provisoire:</i>	
<i>Election du Président</i>	2
<i>Allocution de M. Alex Quaison-Sackey, président de la dix-neuvième session de l'Assemblée générale</i>	2
<i>Point 18 de l'ordre du jour provisoire:</i>	
<i>Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies</i>	4
<i>Président: M. Alex QUAISON-SACKEY (Ghana).</i>	
<i>Président provisoire:</i>	
<i>M. Carlos SOSA RODRIGUEZ (Venezuela)</i>	

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Ouverture de la session par le chef de la délégation vénézuélienne

1. Le **PRESIDENT PROVISOIRE** (traduit de l'espagnol): Je déclare ouverte la dix-neuvième session ordinaire de l'Assemblée générale.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation

2. Le **PRESIDENT PROVISOIRE** (traduit de l'espagnol): J'invite Messieurs les représentants à se lever et à observer une minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.

Les représentants, debout, observent le silence.

Allocution de M. Carlos Sosa Rodríguez, président provisoire, chef de la délégation vénézuélienne

3. Le **PRESIDENT PROVISOIRE** (traduit de l'espagnol): J'ai l'honneur, au début de cette dix-neuvième

session de l'Assemblée générale, de souhaiter la bienvenue à tous les représentants présents dans cette salle. Je tiens également à exprimer l'espoir fervent de voir régner, au cours de cette dix-neuvième session, l'esprit de concorde qui a marqué la dernière session, que j'ai eu l'honneur de présider.

4. Il est aujourd'hui plus indispensable que jamais que nos débats se déroulent dans un climat de compréhension et de respect mutuel, vu le nombre et l'acuité des problèmes dont nous allons avoir à connaître. Plus que jamais, nous devons nous rendre compte de la nécessité de préserver notre organisation et de lui permettre de réaliser ses buts, qui sont la paix et l'harmonie entre les nations. Pour cela, nous devons être prêts à faire des sacrifices, dans la conviction qu'ils ne seront pas faits en vain, puisque la cause des Nations Unies est juste.

5. Je forme les vœux les plus sincères pour que les travaux de la dix-neuvième session de l'Assemblée générale soient couronnés de succès et que notre organisation sorte renforcée de cette session, parce que nous aurons fait un pas vers la réalisation effective des buts énoncés dans la Charte des Nations Unies.

6. Je donne maintenant la parole à Monsieur le Secrétaire général.

Déclaration du Secrétaire général

7. Le **SECRETARE GENERAL** (traduit de l'anglais): Etant donné les divergences de vues qui se sont manifestées entre Etats Membres quant à la conduite de la dix-neuvième session de l'Assemblée générale, j'ai consulté plusieurs délégations au cours de la semaine, à seule fin d'éviter un affrontement. A ce sujet, je puis préciser qu'il a été convenu de ne pas soulever, tant que durera la discussion générale, de questions autres que celles pouvant être réglées sans opposition.

8. J'espère que cette procédure rencontrera l'agrément de toutes les délégations. Pour ce qui est de

Les comptes rendus officiels de l'Assemblée générale sont publiés par séances, sous forme de fascicules séparés, qui sont ultérieurement réunis en volume, par organe et par session. La table des matières, la liste des membres des délégations, l'ordre du jour et tous autres renseignements appropriés font l'objet d'un fascicule liminaire.

Après la clôture d'une session, des recueils de fascicules sont mis en vente à l'intention du public.

la séance d'aujourd'hui il existe, je crois, un accord général pour que, dans les conditions que je viens d'exposer, l'Assemblée générale examine les points suivants: premièrement, constitution de la Commission de vérification des pouvoirs; deuxièmement, élection du Président; troisièmement, admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies.

9. Je voudrais donc recommander à l'Assemblée générale de procéder ainsi.

10. Le **PRESIDENT PROVISoire** (traduit de l'espagnol): L'Assemblée a entendu la déclaration du Secrétaire général.

11. S'il n'y a pas d'objection, nous suivrons la procédure qu'il vient de proposer.

Il en est ainsi décidé.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR PROVISoire

Pouvoirs des représentants à la dix-neuvième session de l'Assemblée générale:

a) Constitution de la Commission de vérification des pouvoirs

12. Le **PRESIDENT PROVISoire** (traduit de l'espagnol): Nous passons donc à l'examen du point suivant, intitulé: "Pouvoirs des représentants à la dix-neuvième session de l'Assemblée générale: a) Constitution de la Commission de vérification des pouvoirs." Conformément à la décision que vient de prendre l'Assemblée générale, je propose que la Commission de vérification des pouvoirs soit composée, pour la dix-neuvième session ordinaire, des neuf Etats Membres suivants: Australie, Cambodge, Costa Rica, Etats-Unis d'Amérique, Guatemala, Islande, Madagascar, République arabe unie et Union des Républiques socialistes soviétiques.

13. En l'absence d'objection, je considérerai que la Commission de vérification des pouvoirs est ainsi composée.

Il en est ainsi décidé.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR PROVISoire

Election du Président

14. Le **PRESIDENT PROVISoire** (traduit de l'espagnol): Nous passons maintenant à l'examen du point suivant, concernant l'élection du Président de la dix-neuvième session de l'Assemblée générale.

15. Je crois savoir qu'il n'y a qu'un seul candidat à la présidence: M. Alex Quaison-Sackey, ambassadeur du Ghana. Suivant la procédure que l'Assemblée générale a décidé de suivre, je déclare que l'Assemblée générale élit par acclamation M. Alex Quaison-Sackey président de la dix-neuvième session ordinaire.

M. Quaison-Sackey (Ghana) est élu par acclamation président de la dix-neuvième session de l'Assemblée générale.

16. Le **PRESIDENT PROVISoire** (traduit de l'espagnol): Je félicite chaleureusement M. Quaison-Sackey. Je suis heureux de remettre les hautes fonctions de président en d'aussi bonnes mains et je l'invite à prendre place au fauteuil présidentiel.

M. Quaison-Sackey prend la présidence.

Allocution de M. Alex Quaison-Sackey, président de la dix-neuvième session de l'Assemblée générale

17. Le **PRESIDENT** (traduit de l'anglais): C'est avec un profond sentiment de gratitude mais aussi d'humilité que j'accepte la présidence de la dix-neuvième session de l'Assemblée générale. Par votre décision unanime, vous me conférez un honneur qui va bien au-delà de mon humble personne car vous rendez ainsi hommage à l'Afrique, en même temps qu'au Ghana, et aussi aux millions d'hommes d'origine africaine, où qu'ils se trouvent.

18. J'espère ardemment que, avec votre coopération, je pourrai m'acquitter de la lourde tâche qui m'incombe à cette session et me montrer digne de la confiance que vous m'accordez si généreusement.

19. Je viens d'un pays d'Afrique jeune et dynamique. Pendant des siècles, ce pays a souffert de l'exploitation par des aventuriers européens qui l'avaient appelé "Côte-de-l'Or". Puis il a été soumis pendant plus de cent ans à l'autorité britannique. Ce n'est que le 6 mars 1957 que la Côte-de-l'Or est devenue le Ghana libre et indépendant, qui a été admis peu après à l'Organisation des Nations Unies. Depuis lors, le Ghana a joué un rôle actif dans les affaires internationales en mettant résolument son influence au service de la paix. Le Ghana a une foi inébranlable dans l'Organisation des Nations Unies et n'a cessé de défendre les buts et principes de la Charte.

20. En Afrique, le Ghana s'est appliqué avec énergie, aux côtés de tous les autres Etats frères, à l'édification d'une Afrique unie au service de la paix. Dès l'accession du Ghana à l'indépendance, son président a déclaré au monde que "l'indépendance du Ghana n'aurait aucun sens si elle n'était liée à l'émancipation totale du continent africain". On peut dire que, depuis 1957, l'Afrique n'a plus été la même. Un critère des grands progrès qu'elle a accomplis depuis lors est le fait qu'en l'espace de sept ans le nombre des Etats africains indépendants est passé de huit à 36. Aujourd'hui, nous sommes ici, en cette assemblée, les témoins de la renaissance de la personnalité africaine. En vérité, qui eût pu penser en 1945 qu'un représentant de l'Afrique noire serait aujourd'hui appelé à présider l'Assemblée générale des Nations Unies?

21. Oui, il y a 19 ans, la voix de l'Afrique était faible, au point qu'on l'entendait à peine. Pendant des siècles, la personnalité africaine a été morcelée sous la domination, l'exploitation et l'oppression étrangères. Pendant des siècles, l'Afrique a souffert la honte d'un esclavage et de spoliations sans équivalents dans l'histoire du monde. Ses peuples ont subi les pires formes de l'humiliation et de la dégradation et pourtant les Africains sont sans rancœur. Comme l'a dit M. Mohamed Ahmed Mahgoub, ministre des affaires étrangères du Soudan, "l'Africain est naturellement tolérant; nous sommes prêts à pardonner, car notre credo n'est pas la haine".

22. Un complot s'était tramé dans le monde pour oblitérer le passé glorieux de l'Afrique. A une époque de vues étriquées et d'ignorance, des hommes ont appelé l'Afrique le "continent des ténèbres" et cer-

tains historiens se sont même évertués à déprécier la contribution de l'Afrique à la civilisation mondiale. Pour eux, les hauts faits de grands empires anciens comme ceux du Ghana, du Mali et des Songhaïs ou des puissants royaumes des Achantis, du Buganda, d'Ife et du Bénin relevaient de la mythologie. Pour eux, avant la venue des Européens, tout avait été ténèbres et néant.

23. Mais nous, qui avons foi en la personnalité africaine, nous sommes conscients de l'ancienneté de nos cultures. Nous puisons une force et des motifs d'inspiration dans notre glorieux passé, dans la puissante et magnifique civilisation qui s'est épanouie sur les rives du Nil fécondant, dans les établissements renommés d'enseignement de Tombouctou et dans la glorieuse Ethiopie.

24. Encore divisée et mutilée, l'Afrique reconquiert aujourd'hui sa dignité et son indépendance et s'achemine vers l'unité et la libération complète qu'elle s'est assigné comme but. L'Organisation de l'unité africaine, malgré de sérieux obstacles, s'attaque aux problèmes africains avec énergie et hardiesse. L'Afrique découvre sa gloire passée et retrouve sa fierté dans un monde de renouveau. Son avenir est maintenant indissolublement lié au sort de l'Asie, de l'Amérique latine et du reste du monde. Les Africains sont résolus à jouer un rôle actif dans les affaires mondiales. Ils ont déjà commencé à apporter d'utiles contributions à la solution de beaucoup de problèmes difficiles qui se posent aux Nations Unies. Pourquoi d'ailleurs n'en serait-il pas ainsi? Le mot célèbre du philosophe romain Pline l'Ancien *Ex Africa semper aliquid novi* — il vient toujours d'Afrique quelque chose de nouveau — n'a rien perdu de sa pertinence.

25. L'Organisation des Nations Unies, conçue dans la sueur, les larmes et le sang d'une conflagration mondiale, a connu bien des vicissitudes depuis 19 ans, mais elle a toujours fait preuve d'un étonnant ressort dans les crises qui ont menacé son existence même. La séance d'ouverture de chaque nouvelle Assemblée générale doit donc être pour nous une occasion de réaffirmer notre foi dans notre Organisation, en nous engageant de nouveau à défendre ses buts, ses idéaux et ses principes.

26. Nous avons parfois tendance à céder au découragement devant la longue liste des problèmes qui se posent au monde. Il en est assurément de très difficiles, l'actuelle crise financière et constitutionnelle résultant des opérations de maintien de la paix, la question de Corée, celle du Viet-Nam, celle de l'Allemagne, les problèmes du désarmement général et complet, de la décolonisation, de l'apartheid, des réfugiés, des droits de l'homme et du développement économique. L'ONU a déjà affronté avec énergie certains de ces problèmes. D'autres, comme celui de la division de l'Allemagne, n'ont jamais été vraiment discutés à l'Assemblée. Mais je suis convaincu qu'avec beaucoup de bonne volonté et si nous faisons preuve d'un esprit de tolérance et de compromis, nous pouvons nous attaquer aux plus épineux de ces problèmes et en faire disparaître l'acuité. Notre organisation a connu, dans son histoire, d'heureux moments où ces qualités ont exorcisé le spectre de l'échec et tout sauvé. L'esprit de tolérance et de compromis l'emportera, une fois de plus, j'en

suis certain, dans la recherche d'une solution à la crise financière actuelle résultant des opérations de maintien de la paix.

27. Nous pouvons ainsi espérer que, dans le feu et le creuset de la crise et du danger, nous forgerons une organisation qui remplira son rôle principal, qui est de "préserver les générations futures du fléau de la guerre".

28. C'est là le problème le plus critique de notre temps. Notre monde traverse une grande crise morale. Depuis qu'existent les Nations Unies, nous avons vu se produire des conflits dans diverses parties du monde. Il est vrai qu'aucune puissance n'aurait la témérité de déclencher une guerre, mais des grondements souterrains se font entendre. Comme l'a dit un jour Dag Hammarskjöld, "la situation politique mondiale est un enchevêtrement d'impasses". Ne pourrions-nous pas examiner de nouveau ces impasses et tenter de nouveaux efforts pour les éliminer? Nous pourrions peut-être envisager de créer certains comités spéciaux chargés d'étudier les questions critiques et de leur chercher des solutions.

29. Faisons un examen de conscience. La paix du monde dépend-elle des Nations Unies, ou bien les Nations Unies dépendent-elles de l'existence de la paix entre les grandes puissances? J'entends le déclarer ici, il est en votre pouvoir, à vous tous, qui représentez les Etats Membres, de faire des Nations Unies une organisation forte, le bastion de la paix et de la sécurité. Nous ne devons pas nous laisser arrêter par les vieilles idées de politique de puissance. Nous devons faire plein usage de la Charte des Nations Unies, instrument vivant et dynamique. Il est de la plus grande importance que nous maintenions inentamé le courage de nos convictions. Nous devons attacher le plus haut prix aux valeurs spirituelles, qui seules ont soutenu l'humanité en ses heures d'épreuve. Nous devons tous nous ceindre les reins pour porter très haut l'étendard de la liberté, de la justice et de la paix.

30. L'une des tragédies du monde actuel est le mépris de certains pour la moralité internationale. Ils n'en ont aucun souci. Pour eux, les seuls moyens de résoudre les problèmes sont la politique de puissance, des considérations juridiques étroites ou l'expédient politique. Ils ne comprennent pas que notre civilisation ne pourra survivre que si elle est une civilisation de l'homme, et non une civilisation purement technique. Loin de moi l'idée de vous inviter à sacrifier inconsidérément des principes qui vous sont chers, mais, si certaines concessions peuvent faciliter la solution d'un problème, il nous faut avoir le courage de les faire. Nous ne devons pas avoir peur de revoir notre position et de modifier notre attitude lorsque les circonstances le rendent nécessaire. C'est avec de telles dispositions que nous tous, qui nous sommes engagés à respecter les buts et principes énoncés dans la Charte, devons remplir nos responsabilités.

31. Tel est l'esprit dans lequel j'aborde la tâche qui m'incombe en tant que Président de l'Assemblée générale. Je suis certain qu'avec votre concours et votre coopération, je pourrai répondre à votre attente. Je me sens plus de courage devant mes lourdes respon-

sabilités en songeant à mes éminents et dévoués prédécesseurs qui ont marqué de leur empreinte les travaux de l'Assemblée générale. Leur œuvre me servira de guide et d'exemple.

32. J'ai le grand plaisir maintenant de rendre tout particulièrement hommage à mon prédécesseur immédiat, mon ami et collègue M. Carlos Sosa Rodríguez, qui a dirigé la dix-huitième session de l'Assemblée générale avec une compétence, une distinction et une impartialité qui lui ont valu l'approbation et l'admiration de tous. Je m'efforcerai, avec votre aide, de suivre sa trace et de m'inspirer de son exemple.

33. Je sais aussi que, dans tous mes efforts, je pourrai compter sur la sagesse, sur l'expérience et sur l'aide de notre Secrétaire général. Je tiens à le remercier ici de l'admirable travail qu'il accomplit. Il a dirigé avec autorité le Secrétariat, où ses compétents collaborateurs se dépensent sans compter.

34. Nous avons à l'ordre du jour de cette dix-neuvième session de nombreuses questions brûlantes qui requièrent une attention immédiate et éclairée. Abordons ces problèmes dans la sérénité, avec sérieux et sans amertume. Que nos débats soient empreints d'un désir sincère de trouver des solutions et d'aboutir à des décisions. Je suis persuadé que nous saurons nous conformer aux précédents établis lors des sessions antérieures et achèverons l'étude des divers points dans le temps imparti.

35. Je vais avoir l'honneur et le plaisir tout particuliers de présider à l'admission, comme nouveaux Etats Membres, du Malawi, de la Zambie et de Malte. Toute accession d'un pays à l'indépendance est toujours pour nous une grande joie, car elle atteste la disparition progressive du cancer qu'est le colonialisme. De plus, notre Organisation est renforcée par l'apport de sang nouveau, qui la rend plus féconde et la rapproche de l'universalité.

36. Espérons tous qu'il nous sera donné de voir, de notre vivant, la disparition complète de la sujétion et du racisme. Attaquons-nous aux remparts de l'oppression, de l'ignorance, de la maladie et de la pauvreté; faisons une réalité des aspirations de l'homme à la prospérité et au progrès universels. Travaillons pour l'humanité tout entière, et non seulement pour notre propre pays. Continuons à œuvrer pour la paix. C'est à ce but que doivent tendre toutes nos énergies, et la présente session de l'Assemblée générale devrait nous en rapprocher d'un pas.

37. Commençons nos travaux, je vous en conjure, avec franchise, courage et dévouement, et attachons-nous résolument à faire en sorte de léguer aux générations futures une organisation mondiale capable d'assurer la paix, le bonheur et le bien-être de l'humanité. L'Organisation des Nations Unies est le navire de toute l'humanité. Il faut qu'il fende la banquise et triomphe de toutes les tempêtes pour poursuivre sa route. Comme l'a dit le poète Longfellow:

"Vogue, vaisseau de nos Etats!
"Vogue, union forte et glorieuse!
"Une humanité haletante
"De tant de craintes et d'espoirs
"Est suspendue à ton destin!"

38. Faisons en sorte que ce qui a commencé comme une assemblée de crise se termine comme une assemblée de concorde et de paix. Que la divine Providence inspire nos délibérations!

POINT 18 DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies

39. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Conformément à la décision de l'Assemblée générale reposant sur la déclaration du Secrétaire général, nous passons maintenant à l'admission de nouveaux Membres — le Malawi, Malte et la Zambie. Le Conseil de sécurité a, dans chaque cas, fait à l'Assemblée générale la recommandation nécessaire [A/5742, A/5769, A/5770].

40. En l'absence d'objection, je considérerai que l'Assemblée générale décide d'admettre le Malawi comme Membre des Nations Unies.

Il en est ainsi décidé.

41. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je déclare donc que le Malawi est admis à l'Organisation des Nations Unies.

La délégation du Malawi est conduite à la place qui lui est réservée dans la salle de l'Assemblée générale.

42. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): La deuxième demande d'admission est celle de Malte. En l'absence d'objection, je considérerai que l'Assemblée générale décide d'admettre Malte comme Membre des Nations Unies.

Il en est ainsi décidé.

43. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je déclare donc que Malte est admise à l'Organisation des Nations Unies.

La délégation de Malte est conduite à la place qui lui est réservée dans la salle de l'Assemblée générale.

44. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): La troisième demande d'admission est celle de la Zambie. En l'absence d'objection, je considérerai que l'Assemblée générale décide d'admettre la Zambie comme Membre des Nations Unies.

Il en est ainsi décidé.

45. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je déclare donc que la Zambie est admise à l'Organisation des Nations Unies.

La délégation de la Zambie est conduite à la place qui lui est réservée dans la salle de l'Assemblée générale.

46. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Maintenant que les délégations des nouveaux Etats Membres ont pris place à leurs sièges, je pense me faire l'interprète de tous en leur présentant, au nom de l'Assemblée générale, nos vœux sincères et chaleureux de bienvenue.

47. Les représentants qui ont signifié leur désir de prononcer quelques paroles de bienvenue en leur nom personnel ou en celui de groupes de délégations pourront le faire demain matin, immédiatement après la cérémonie au cours de laquelle seront hissés les

drapeaux des nouveaux Etats Membres, prévue pour 10 heures.

La séance est levée à 16 h 10.